

Auxiliaire spécialisé vétérinaire

RNCP2130 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	212t
Formacode(s)	42024
Code(s) ROME	A1501
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/08/2023

Certificateur(s)

ANIMAL PRO FORMATION · SIRET : 52875765100013

SYND NAT VETERINAIRES EXERCICE LIBERAL · SIRET : 39928429800011

Partenaires habilités

23 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 23 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
BAYONNE TALIS BUSINESS SCHOOL	—	Former et organiser l'évaluation
CCI HAUTS DE FRANCE SIADEP	—	Former et organiser l'évaluation
CEPRECO (Antenne de Lens)	—	Former et organiser l'évaluation
CEZ RAMBOUILLET	—	Former et organiser l'évaluation
CFA AUZEVILLE	—	Former et organiser l'évaluation
CFA DE L'HERAULT	—	Former et organiser l'évaluation
CFPPA CAMPUS VERT D'AZUR (Antenne de Gardanne/Valabre)	—	Former et organiser l'évaluation
CFPPA DE BLANQUEFORT	—	Former et organiser l'évaluation
CFPPA DE LAVAL	—	Former et organiser l'évaluation
CFPPA de MONT SAINT AIGNAN	—	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 23 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp2130-auxiliaire-specialise-veterinaire/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Auxiliaire Spécialisé(e) Vétérinaire (ASV) exerce son activité sous l'autorité et la subordination hiérarchique d'un vétérinaire praticien. Son poste est le plus souvent polyvalent et recouvre 4 domaines principaux d'activité conformément au référentiel métier défini par la CPNEFP des cabinets et cliniques vétérinaires. L'activité de l'auxiliaire spécialisé(e) vétérinaire (ASV) s'exerce sous la responsabilité du vétérinaire et dans le cadre défini par

celui-ci.

Les missions de l'ASV concernent 4 grands champs d'activité :

Relations clientèle

L'ASV assure la réception des clients, les renseigne sur l'entretien de leurs animaux et la réglementation, les conseille en fonction de leurs besoins, des situations et des produits, délivre les produits vétérinaires dans le respect de la réglementation.

Gestion administrative

L'ASV traite le secrétariat courant, tient la caisse, assure le suivi des stocks et la gestion des commandes, produit sur informatique les documents professionnels, organise les rendez-vous et le planning des activités et parfois prépare la comptabilité

Prévention - hygiène et sécurité

L'ASV élimine les agents infectieux en rapport avec l'activité professionnelle (désinfection des sols, du mobilier, du matériel, des mains) et utilise les moyens et méthodes de prévention et de sécurité pour prévenir les risques professionnels (risque contaminant, exposition aux rayons X, risques chimiques...)

Assistance technique

L'ASV assure la contention des animaux, entretient et prépare le matériel médical selon les indications du vétérinaire, assiste ce dernier dans la préparation et la réalisation des soins, des examens complémentaires et des interventions chirurgicales, et participe au suivi des animaux hospitalisés.

Sur le plan déontologique, l'ASV doit respecter les mêmes règles que celles imposées aux vétérinaires praticiens.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

Relations clientèle

- Utiliser une communication adaptée à l'accueil, conduire l'entretien d'accueil, noter et transmettre les informations
- Distinguer les produits et médicaments vétérinaires, connaître la réglementation de la délivrance des médicaments
- Connaître la législation applicable aux animaux
- Connaître l'entretien de base des animaux de compagnie (nutrition, reproduction, éducation, protocoles de vaccination, protocoles antiparasitaires), les principales espèces et races d'animaux de compagnie, les principales espèces d'animaux de rapport et leurs conditions d'élevage
- Conduire l'entretien de conseil et de vente d'un produit ou d'un service, mettre en valeur les produits
- Proposer et justifier les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (choix d'un aliment, maîtrise de la reproduction, socialisation, choix des produits antiparasitaires, prévention contre les principales maladies infectieuses)
- Connaître et évaluer les principales urgences cliniques et indiquer les mesures conservatoires

Gestion administrative

- Compléter et classer les documents professionnels
- Effectuer et enregistrer les opérations de caisse
- Assurer le suivi du stock, des commandes, des livraisons
- Gérer sur informatique les dossiers clients, concevoir et produire les courriers et documents de communication,
- Utiliser Internet et la messagerie électronique
- Planifier les rendez-vous et les activités en fonction des priorités
- Compléter et contrôler les documents et justificatifs comptables

Prévention - hygiène et sécurité

- Connaître les produits nettoyants et désinfectants
- Appliquer les procédures d'hygiène et désinfection des locaux, du mobilier, du matériel, de désinfection et stérilisation des instruments
- Connaître et appliquer les règles de radioprotection et de prévention des risques chimiques, physiques et biologiques

Assistance technique

- Appliquer les méthodes d'approche et de contention des animaux
- Appliquer les règles d'utilisation et d'entretien du matériel- Développer les radiographies- Pour un acte de soin ou d'examen, prévoir l'intégralité du matériel nécessaire, choisir le positionnement et préparer l'animal, présenter au praticien le matériel adapté à chaque étape
- Relever les paramètres physiologiques des animaux hospitalisés
- Connaître la physiologie des grandes fonctions

- Préparer et administrer les traitements prescrits, surveiller les animaux hospitalisés
- Connaître les modalités de conservation des principaux prélèvements biologiques, contrôler la fiabilité d'un résultat d'analyse
- Pour une intervention chirurgicale courante, prévoir la préparation de l'animal, du matériel et des opérateurs, anticiper la mise à disposition des instruments à chaque temps opératoire
- Contrôler les fonctions de l'animal anesthésié

Blocs de compétences

RNCP2130BC01 — La réalisation de la gestion administrative

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Réaliser le secrétariat courant

Assurer le suivi des activités

Modalités d'évaluation :

Ces compétences sont évaluées par mise(s) en situation ou par dossier de preuves et entretien avec le jury

RNCP2130BC02 — La gestion de l'hygiène

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Appliquer les procédures d'hygiène

Gérer le risque contaminant

Modalités d'évaluation :

Ces compétences sont évaluées par mise(s) en situation ou par dossier de preuves et entretien avec le jury

RNCP2130BC03 — L'assistance du vétérinaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Préparer le matériel et l'animal

Aider à la chirurgie, aux soins et aux examens

Modalités d'évaluation :

Ces compétences sont évaluées par mise(s) en situation ou par dossier de preuves et entretien avec le jury

RNCP2130BC04 — Le conseil de la clientèle

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Accueillir la clientèle

Argumenter les mesures et les produits adaptés aux besoins de l'animal et du client

Modalités d'évaluation :

Ces compétences sont évaluées par mise(s) en situation ou par dossier de preuves et entretien avec le jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Titre reconnu par la Convention Collective Nationale des Cabinets et Cliniques Vétérinaires - avenant n°69 du 30 mars 2017 relatif à la formation professionnelle

Le titre ASV donne accès, dans les cabinets, cliniques et centres hospitaliers vétérinaires, aux emplois d'échelon le plus élevé (échelon 5 d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire) de la Convention Collective Nationale Vétérinaire, quelle que soit la clientèle accueillie (propriétaires d'animaux de compagnie, d'équidés, d'animaux de production ou clientèle mixte).

Les ASV bénéficient de l'équivalence du Certificat de Capacité Animaux Domestiques et peuvent travailler dans d'autres secteurs animaliers (élevage, éducation canine, animalerie, refuges...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'Auxiliaire Spécialisé(e) Vétérinaire assiste le ou les praticiens exerçant dans une structure vétérinaire libérale. Son

statut est défini par la Convention Collective Nationale des Cabinets et des Cliniques Vétérinaires.
Emploi salarié d'auxiliaire spécialisé vétérinaire, auxiliaire de soins aux animaux,..

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les Centres Hospitaliers Vétérinaires ont l'obligation d'employer au moins trois titulaires de la certification ASV par vétérinaire équivalent temps plein (cf. code de déontologie vétérinaire).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	61 987
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	V0X60 — Aides-soignants

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

2 représentants professionnels :

- un Docteur vétérinaire employeur désigné par le SNVEL, représentant des employeurs et Président du jury
- un(e) ASV qualifié(e) en poste, représentant les salariés

1 représentant de l'organisme certificateur :

- un(e) formateur/trice expert(e), représentant(e) les centres de formation du réseau GIPSA ou la CPNE

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 702 €
Selon la branche	5 250 € – 6 720 €
Prise en charge	Branches concernées
5 702 €	Valeur par défaut · 210 branches

6 720 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 400 €	CPNE de la branche vétérinaire
5 250 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/08/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	20	0	82 %	—

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37507

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.gipsa.fr/>

GIPSA

SNVEL

APFORM

OMPL

ACTALIANS

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2130/>